



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Contact de langues et ethnolectes au cœur des variétés du français dans le contexte du multilinguisme complexe de la RD Congo

Jean-Claude Mapendano Byamungu

ISP de Kichanga/RD Congo

jcmapendanos26@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-6439-4588>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 26-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

La pratique du français en contact avec la mosaïque de langues ethniques d'Afrique comporte des variétés phonétiques, lexicales, prosodiques et syntaxiques liées aux différences de systèmes des langues en présence. Ce sont des cas d'interférences au cœur d'un certain nombre d'ethnolectes au sein de la complexe situation du multilinguisme de la RD Congo. Des exemples tirés du kinande, du kinyarwanda, du mashi, du kihavu, du tshiluba, du kiswahili, etc. attestent que chaque trait interférentiel, chaque ethnolecte est un facteur discriminant des identités ethno-linguistiques des locuteurs au cours de leur usage du français. Ces diverses variétés ethnolectales sont ainsi à appréhender à tous les niveaux du système de la langue prise en compte.

Mots-clés : Contact de langues, ethnolecte, interférences, multilinguisme, variété

Languages contact and ethnolects at the heart of varieties of French in the context of the complex multilinguism of the DR Congo

Abstract

The use of French in contact with a myriad of ethnic African languages enacts phonetic, lexical, prosodic and syntactic varieties related to the differences in the linguistic systems of the languages at hand. These come down as cases of language transfer or interference at the heart of a number of ethnolects within the complex multilingual situation of the DR Congo. Examples from Kinande, Kinyarwanda, Mashi, Kihavu, Tshiluba, Kiswahili, etc. attest that with each interference feature, each ethnolect stands out as a discriminating factor in the ethnolinguistic identities of speakers during their use of French. These diverse ethnolectal varieties are thus to be understood at all levels of the system of the language in use.

Keywords: Language contact, ethnolect, interference, multilinguism, variety

Introduction

La RD Congo est l'un des pays les plus plurilingues de la planète ou le français se côtoie avec d'autres communautés linguistiques sans cesse. En effet, la RD Congo est un pays au profil linguistique exceptionnel. Elle est une mosaïque de langues car « *on y dénombre plus ou moins trois cents langues ethniques et plusieurs dialectes* » (Ekyoci Sadi, 2012). Ce pluralisme linguistique est réparti en trois grandes composantes à savoir les langues locales ou langues « ethniques », les langues dites nationales au nombre de quatre ainsi que la langue officielle c'est-à-dire le français. Ce statut constitue désormais un paramètre de la grande richesse de son patrimoine culturel immatériel en même temps qu'il configure la complexité de sa situation sociolinguistique. La situation de contact entre le français et les langues ethniques de ce pays d'Afrique centrale ainsi que les types d'interférences qu'elle implique constitue l'un des fondements de la variation de cette langue qui sert d'instrument d'intercommunication entre les peuples issus de différents territoires de l'espace francophone.

De là l'intérêt d'une étude qui axe son focus sur le contact des langues afin de cerner l'impact du plurilinguisme sur la pratique du français et les diverses manifestations de ses variétés sociolectales. Dans la lignée de Labov (1976), le père de la sociolinguistique variationniste, la notion de variation repose sur un certain nombre de concepts opératoires, notamment les termes « diatopique », « diastratique » (Flydal, 1952), « diaphasique » pour Eugenio Coseriu, « diamésique » (Barbato, 2011), tels que repris et réactualisés par Laurie Dekhissi (2013). D'ores et déjà, nous devons préciser que la référence à ces notions théoriques a été empruntée à Françoise Gadet (2003), qui distingue deux typologies, en l'occurrence la « variation selon l'usager » et la « variation selon l'usage » (Gadet, 2003 : 90-152)¹, mais aussi à Dekhissi (2003 : 17) et à Ploog (2002 : 79)², entre autres. Ces concepts d'ordre théorique ont par ailleurs été définis, entre autres, par Robert Vézina (2009 : 3), tel qu'il les reprend en ces termes :

Si on s'intéresse à chacun des paramètres de variation, on pourra recourir à des notions telles que « variation diastratique » (ou sociale), « variation diaphasique » (ou stylistique), « variation géographique » (ou diatopique ou topolecte), « variation générationnelle » et « variation diamésique (ou oral/écrit).

Lorsqu'on l'applique à la langue de l'espace francophone, Laurie Dekhissi (2013 : 17) explique pour sa part que « *le français comprend des variétés géographiques (diatopiques), sociales (diastratiques) et stylistiques (diaphasiques)* ». À ceci s'ajoute la variété « *diamésique* » qui elle, « *concerne le chenal utilisé lors d'une production linguistique (visuel/phonique, écrit/oral)* » (Dekhissi, 2013 : 21).

Par exemple, la variation diaphasique ou stylistique c'est-à-dire situationnelle est l'origine de trois niveaux d'investigation du langage, d'un point de vue stylistique, à savoir le niveau basilectal qui suppose un « *basilecte* » ou le langage populaire ou vulgaire de base, le niveau mésolectal lié au « *mésolecte* » ou « *interlecte* » c'est-à-dire la variété de langage/langue de prestige intermédiaire entre le basilecte et l'acrolecte ainsi que le niveau acrolectal qui implique l'« *acrolecte* » c'est-à-dire la variété la plus prestigieuse d'une langue donnée. Elle révèle les différences stylistiques au sein du parler d'un locuteur. Les phénomènes de contacts de langues en situations de francophonie ont été étudiés, entre autres, par Robert Chaudenson.

Notre réflexion est une modeste contribution sur la situation de la RD Congo car les variétés du français de France se distinguent bien de celles d'Afrique et d'ailleurs. Celles-ci présentent des caractéristiques lexicales, phonologiques et morphosyntaxiques définissables en termes de particularismes par rapport au bon usage prescrit par les canons de la grammaire traditionnelle. Ancrée dans une perspective de la « sociolinguistique de contact » (Simonin, Wharton, S., 2013), cette étude analyse l'incidence des interférences linguistiques spécifiques à une communauté ethnolinguistique dans les dynamiques des variétés du français en francophonie. L'observation des pratiques langagières des locuteurs francophones de la RD Congo offre ainsi l'occasion de questionner les types de contacts que le français y entretient avec d'autres codes en présence. Ces locuteurs francophones de la RD Congo actualisent des écarts phonétiques, prosodiques, syntaxiques, sans conteste imputables à l'influence de la langue maternelle (L1) ou langue ethnique de chaque locuteur. Ainsi les pratiques langagières de ce dernier en français comportent-elles des traces explicites de l'« *habitus verbal local*³ ». De ce fait, l'enjeu que sous-tend la problématique d'une telle étude entend répondre aux interrogations fondamentales ci-après :

- Quels phénomènes engendrent le contact entre le français et la mosaïque de langues de la RD Congo ?
- En quoi certains de ces phénomènes envisagés comme interférences constituent-ils des cas de variétés ethnolectales du français dans ce pays aux niveaux phonétique, prosodique et syntaxique ?

La démarche consiste à cerner des éléments entendus comme des facteurs des variations du français dans le contexte du multilinguisme complexe de la RD Congo. Nous ne nous intéressons cependant qu'à quelques cas qui nous sont familiers et qui sont liés au phénomène de contact de langues à l'Est du pays, aussi bien au niveau phonétique, prosodique que syntaxique. De fait, les variétés du français congolais présentent des traits phonétiques, prosodiques et syntaxiques des idiomes (L1) des

locuteurs francophones du pays. Ce sont des variables interférentielles derrière lesquelles se décline l'identité ethnolinguistique du locuteur considéré. Ainsi que nous l'envisageons, il est ici question des cas spécifiques dont les conclusions sont susceptibles d'être extensibles aux pratiques similaires ou non, en usages dans d'autres aires ethno-sociolinguistiques du pays. Au cours des analyses, il ne sera pas question de décrire, en les exemplifiant, tous les cas d'interférences liées à telle ou telle autre langue mais d'en cibler un ou deux cas les plus caractéristiques chez les locuteurs francophones issus de quelques communautés ethnolinguistiques prises comme échantillon expérimental pour l'étude.

1. Ancrage théorique et méthodologique de l'étude

Avant de décrire et illustrer quelques cas d'ethnolectes à partir desquels peut se penser le fondement épistémologique des variétés du français en RD Congo, nous devons tout d'abord circonscrire la problématique de notre étude dans le champ interdisciplinaire de la sociolinguistique variationniste ainsi que préciser la démarche méthodologique adoptée.

1.1. Les ethnolectes au cœur du contact de langues et de la variation linguistique

Axée sur les ethnolectes issus d'un contexte multilingue, cette contribution se situe à l'interface des notions de « contact de langues » (Weinreich, 1953 ; Dubois, et al. 1994 et de « variation linguistique » (Labov, 1976 ; Calvet, 1993 ; Simonin, Wharton, 2013) en francophonie, tel que celle-ci s'intéresse, non plus à la norme mais à l'usage et aux usagers (Gadet, 2003). Il s'agit de deux approches complémentaires dans le champ interdisciplinaire de la sociolinguistique de contact de codes. Ce faisant, elle examine les incidences du contact de langues sur quelques aspects des variations du français en RD Congo. En effet, « le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues » (Dubois, et al., 1994). Par ailleurs, « le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu » (Moreau, 1996 : 94).

De fait, la situation de contact des langues implique celle d'interférences linguistiques, c'est-à-dire la situation d'un sujet qui « *transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* » (Hamers, Blanc, 1983 : 452). Car l'usage d'une langue étrangère subit incontestablement l'influence de la langue maternelle et de ses

habitudes langagières, il y a interférence comme pratique individuelle et collective « quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B » (Jean Dubois). Ainsi doit-on lieu de dire que le contact de langues est la situation de multilinguisme où plusieurs langues se côtoient pour déboucher sur un code hybride chez des locuteurs vivant sur un territoire donné. Nous nous inscrivons dans la logique que « quel que soit le système et quelle que soit la spécificité de la situation de contact, le passage d'une langue à une autre se fait rarement sans interférences » (Hadjira Medane, 2015 : 4) pour enfin scruter les variétés du français à l'aune des phénomènes d'interférences que l'on observe dans le contexte de son contact avec les langues du répertoire linguistique congolais.

Pour notre cas de figure, la coexistence de deux ou plusieurs codes linguistiques - le français et les langues congolaises dans le contexte particulier de la RD Congo telle qu'elle est susceptible d'induire diverses incidences sur le comportement langagier, individuel ou collectif, des locuteurs est une situation de contact de langues. Le contact de langues présuppose les phénomènes d'interférences, de calques, d'emprunts et d'alternance codique. Toutefois, ne prendrons en compte ici des cas d'emprunts. Dans sa corrélation avec le phénomène de contact de langues, par ailleurs, nous envisageons la notion d'ethnolecte comme « *les caractéristiques du parler d'ensembles communautaires définis par rapport à leur appartenance ethnoculturelle* » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 63). Partant du fait que les ethnolectes subissent de multiples transformations dans leur dynamique sociolinguistique, l'Allemand Peter Auer propose un modèle qui distingue trois types d'ethnolectes, à savoir les ethnolectes « primaires » (variété effectivement parlée), « secondaires » (une stylisation opérée par des comédiens qui imitent, par exemple à la télévision, certains traits des ethnolectes primaires) et « tertiaires » c'est-à-dire les jeux linguistiques de locuteurs (Auer, 2003). Nous avons appelé « ethnolectes » *des productions phonétiques, prosodiques, lexicales, syntaxiques et stylistiques déviantes devenues des clichés ethnolinguistiques, c'est-à-dire de discrimination identitaire.*

Le fil conducteur de notre approche tient de l'évidence selon laquelle « *le contact linguistique est un facteur important dans le changement de la langue* » (Gramley, 2012)⁴ chercher pour attester que la variation du français est une résultante de son contact avec les autres langues en présence sur le territoire congolais. Selon Stephan Gramley en effet, « *le contact avec d'autres langues et d'autres variétés dialectales d'une langue est une source d'alternative de prononciations, des structures grammaticales et de vocabulaire* » (Gramley, 2012). Enfin de compte, les changements linguistiques sont des phénomènes incontestablement induits par le contact des langues devenu un champ d'étude de plus en plus prolifique.

1.2. Démarche méthodologique

Afin de décrire les quelques ethnolectes, nous axerons la réflexion sur la notion d'« *accent identitaire* » (Queffélec, 2007 : 57). La démarche méthodologique adoptée consiste alors à partir de certains phénomènes observés, depuis un certain temps, chez une partie de communautés linguistiques congolaises en tant que les cas recensés servent de soubassement pour les hypothèses des variétés du français en RD Congo. Les données d'illustrations sur lesquelles nous appuyons nos analyses en guise d'exemplification ont été recueillies dans diverses situations d'interaction au cours de l'observation de quelques situations ordinaires de communication, entre autres, les interactions entre collègues, voisins et amis de secteurs divers de la vie, dans le transport en commun, au cours des émissions de débat politique ou interactives à la radio et à la télévision, etc.

En d'autres termes, ces données ont été récoltées de façon occasionnelle chaque fois que tel ou tel autre phénomène avait été observé chez un locuteur ou un groupe de locuteurs appartenant à des groupes ethnolinguistiques spécifiques. Après avoir circonscrit la question de notre étude dans son ancrage théorique, nous procédons à la description illustrée des certains clichés ethnolectaux, spécifiques à certaines communautés linguistiques, aux niveaux phonétique, prosodique et syntaxique. Nous ne prendrons cependant en compte que quelques cas mais dont les conclusions sont susceptibles d'être étendues à d'autres communautés ethno-linguistiques du pays.

2. Les ethnolectes au niveau de la variation phonétique

Les ethnolectes au niveau phonétique désignent les traces de l'accent phonétique de la langue congolaise c'est-à-dire la L1 du locuteur, en tant qu'elle affecte manifestement le système articulatoire de ce dernier en français. Il s'agit de clichés phonétiques de nature ethnolinguistique, liés à l'interférence linguistique en tant que manifestation du phénomène de contact entre le français et les langues ethniques de la RD Congo. Notre argumentaire s'appuie sur quelques cas de langues susceptibles de servir d'illustrations de changements phonétiques qui interviennent chez un locuteur francophone et qui dépendent du contact entre le français et la langue ethnique de l'utilisateur. L'accent en question constitue en effet le marqueur de variation phonétique que nous envisageons comme un ethnolecte. Pour illustrer cette situation, nous nous servirons des quelques données recueillies auprès des locuteurs du kinande, du kinyarwanda, du kihavu, de mashi et du tshiluba. Elles ne constituent qu'un corpus de type expérimental à partir duquel des chercheurs pourraient bien entreprendre des études assez approfondies sur la question.

De façon générale, les cas d'interférences linguistiques des locuteurs francophones d'Afrique ont été expliqués à la lumière des différences observées entre le système du français et ceux des langues africaines. A titre d'exemple, la plupart des langues de la RD Congo ont un système vocalique à cinq (5) et plus rarement à sept (7) voyelles, pour ne prendre que ce niveau de fonctionnement de ces langues. Lorsqu'on les compare au français qui en compte seize (16), il se dégage une différence de onze (11) voyelles du français qui n'existent pas dans les langues des locuteurs congolais. Il en est de même, non seulement pour certaines consonnes, le [ʁ] notamment, mais aussi et surtout pour les semi-voyelles comme [ɥ]. C'est ce qui entraîne le phénomène d'interférences.

D'où des difficultés pour tout locuteur de cette catégorie à articuler des sons spécifiquement français. Entre autres, il y a l'arrondissement des lèvres comme pour [ø], l'ouverture buccale comme pour [ɔ] et [œ] la nasalisation/dénasalisation abusive comme [ẽ]/ [ɛ̃], etc. Beaucoup de ces interférences, notamment vocaliques, correspondent au terme de « *multiethnolecte* » (Clyne, 2000 : 87)⁵ car les variétés phonétiques qu'elles impliquent ne sont pas liées à un groupe ethnique particulier, mais elles résultent « *d'une situation multiethnique dans laquelle les locuteurs ont des origines (...) et des langues premières différentes* » (Quist, 2008 : 49)⁶.

Pour cette étude, nous ne nous intéresserons pas aux traits phonétiques observables chez l'ensemble de communautés linguistiques mais bien plus à ceux spécifiques à une communauté donnée car c'est à cette spécificité singulière que nous situons la notion d'ethnolecte comme cliché phonétique. Et selon les observations de terrain, ces traits concernent essentiellement les sons consonantiques. C'est pourquoi la plupart d'illustrations ne tiennent pas compte des interférences portant sur les voyelles.

Des représentations issues des discours épilinguistiques sur les variétés ethnolectales du français en RD Congo, on rencontre des réalisations proches ou éloignées de la variété acrolectale de la norme standard parisienne. C'est à ce niveau que repose la stigmatisation des uns par les autres. Dans une situation de classe en ville, l'élève ou l'étudiant à accent jugé très éloigné de la norme « exocentrique » devient souvent l'objet de moquerie au point de lui coller l'étiquette de villageois(e) ou d'étranger. En d'autres termes, nous envisageons les clichés au sens d'accents ethniques issus du contact entre le français et une langue congolaise donnée.

2.1. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur nandephone du français

Le système phonétique du kinande, une langue interlacustre de la zone J42, est très différent de celui du français. Ce phénomène est la base de nombreux cas d'interférences linguistiques que l'on constate chez le locuteur nandephone du

français. Les cas les plus saillants chez les francophones d'origine nandephone du français sont, entre autres, la réalisation de [k] en [ŋ], en contexte de complexe à nasale « -nq- » ou « -nc- » (Cinq/senge), la réalisation de [t] en [d] en contexte de complexe à nasale « -nd- » (Gondable/Comptable), la réalisation de [p] en [b] aussi en complexe à nasale « -mb- » (Comprendre/Gombrendre). Nous pouvons en outre ajouter le problème de la latérale [l] remplacée par l'alvéolaire [ʎ] / [λ]. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons des cas de clichés phonétiques de locuteur du français issu de la communauté linguistique nandephone relevés essentiellement au sein des copies de dissertation de quelques élèves finalistes aux Examen d'Etat, édition 2019-2020. Mais aussi, il y a des exemples occasionnellement récoltés au cours des divers échanges entre amis ou au cours des interventions des acteurs sociopolitiques nandephones à la radio et à la télévision.

N°	Enoncé à orthographe marquée d'un ethnocte phonétique de locuteur nandephone	Enoncé en orthographe standard
1	Pour notre « conglusion », un homme de 40 ans est déjà vieux.	Pour notre « conclusion », un homme de 40 ans est déjà vieux.
2	En effet, pour « combrendre » notre sujet, nous allons d'abord répondre à ces questions.	En effet, pour « comprendre » notre sujet, nous allons d'abord répondre à ces questions.
3	La leçon difficile n'« endre » pas dans la tête de l'élève.	La leçon difficile n'« entre » pas dans la tête de l'élève.
4	Je n'ai pas de « gomba ».	Je n'ai pas de « compas ».
5	Le « gondable » n'est pas « engore » prêt.	Le « comptable » n'est pas « encore » prêt.
6	Tu dois « gombrendre » que la situation est très difficile.	Tu dois « comprendre » que la situation est très difficile.
7	Faites la « syndèse » globale du texte.	Faites la « synthèse » globale du texte.
8	« Tambi », endaniluhi mon cher !	« Tant pis », le ventre consomme mon cher.
9	Zéro pwe senge .	Zéro point cinq .
10	Iko « engombarable » na zingine.	C'est « incomparable » par rapport aux autres.
11	Cet élève est « imboli »	Cet élève est « impoli ».

Tableau 1. Quelques cas d'ethnolectes phonétiques de locuteur nandephone

Dans cette liste, les exemples numéro 8 et numéro 9 ont été empruntés à Ndovya Amundala (2020). D'un point de vue sociophonétique, ces interférences du kinande en français sont des éléments langagiers à partir duquel tout sociolinguiste congolais identifie tout Munande s'exprimant dans une variété du français marquée d'accents phonétiques voire prosodiques dans sa langue maternelle.

2.2. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur rwandophone du français

L'expression « locuteur rwandophone du français » en RD Congo désigne tout locuteur francophone qui a eu le kinyarwanda comme L1 avant d'acquérir le français comme langue seconde dans son environnement linguistique plurilingue. En effet, le kinyarwanda est une langue bantoue parlée dans la zone interlacustre (Zone J 61). Cette langue a comme statut officiel d'être non seulement la langue nationale du Rwanda, mais aussi une langue officielle à côté du français, de l'anglais et du kiswahili. En ce qui concerne sa répartition géographique, le kinyarwanda est aussi parlé, au-delà du Rwanda, en RD Congo notamment dans les provinces du Nord-Kivu (Masisi, Rutshuru) et du Sud-Kivu (Minembe) par les communautés ethniques hutu et tutsi, dans le Sud de l'Ouganda (Bufumbira) ainsi que dans le Nord-Ouest de la Tanzanie (Karagwe).

Le cliché phonétique identitaire envisageable comme un idiome ethnolinguistique c'est-à-dire un ethnolecte des locuteurs francophones d'origine rwandophone repose sur l'articulation de la latérale alvéolaire [l] en vibrante ovulaire [ʀ] [R] et vice versa. C'est à ce niveau que se manifeste l'interférence linguistique la plus caractéristique observée chez ce type de locuteurs du français, aussi bien du Rwanda que de la RD Congo, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Par exemple, lorsque nous étions Professeur de Français au Groupe Scolaire APE/Rugunga de Kigali en 2008, une élève de 3^e année Tronc Commun disait toujours « *Bonjour Plof* » en nous saluant pour ainsi signifier « *Bonjour Prof* ». Mais aujourd'hui aussi une collègue Professeure de Mathématiques en 8^e année EB au Lycée Sainte Ursule de Goma (RD Congo) prononce toujours « *Droites pararrèles* » pour dire « *Droites parallèles* », ce qui provoque souvent une atmosphère risible au point que l'expression lui a désormais été collée comme un tic articulatoire.

Chez la plupart des francophones d'origine rwandophone, [ʀ]/[R] et [l] fonctionnent comme des allophones libres alors que leur commutation a une valeur phonologique. Elle peut par exemple entraîner le glissement de « *Paul* » [pɔl] vers « *Porc* » [pɔR], de « *lit* » [li] vers « *riz* » [Ri], altérant ainsi le sens de l'énoncé dans lequel le mot est employé. Pour certains, ce type de substrat ethnolectal se répercute même de fois au niveau orthographique. C'est le constat que nous avons établi dans des copies d'élèves de la province éducationnelle Nord-Kivu 1 lors de la correction de l'épreuve de Dissertation des Examens d'Etat, édition 2019-2020. Ainsi présentons-nous quelques énoncés relevés dans le tableau ci-dessous :

N°	Enoncé à orthographe marquée d'un ethnocte phonétique de locuteur rwandophone	Enoncé en orthographe standard
1	Il ne connaît lien .	Il ne connaît rien .
2	Premièrement, l' exprication de cet avis est craire	Premièrement, l' explication de cet avis est claire .
3	Avant de sauter, il faut recurer .	Avant de sauter, il faut reculer .
4	Il est juste qu'avant d' enrever ce qui se trouve dans les yeux de son ami, il faut d'abord enrever ce qui se trouve dans tes yeux.	Il est juste qu'avant d' enlever ce qui se trouve dans les yeux de son ami, il faut d'abord enlever ce qui se trouve dans tes yeux.
5	Et d'autres sont des sourals .	Et d'autres sont des soulards .
6	Après avoir critiqué quelques gens ras-bas .	Après avoir critiqué quelques gens là-bas .
7	Si tu alive chez moi, tu solas qui je suis.	Si tu arrives chez moi, tu sauras qui je suis.
8	Tu ne peux lien dire sur une personne que tu ne connais pas.	Tu ne peux rien dire sur une personne que tu ne connais pas.
9	On peut faire toute chose pour re rendre heureux.	On peut faire toute chose pour le rendre heureux.
10	Concrision	Conclusion
11	Nous avons la clainte du chômage.	Nous avons la crainte du chômage.
12	Nous devons lutter contre les triba-rismes dans notre société.	Nous devons lutter contre les triba-lismes dans notre société.
13	Celui qui va rire mon développement va complendre ce que mon sujet va dire.	Celui qui va lire mon développement va comprendre ce que mon sujet va dire.
14	Je vous re demande vous re finaliste	Je vous le demande vous le finaliste.
15	Lutter contre le changement crimatique .	Lutter contre le changement climatique .
16	A cet âge, on ne peut pas curtiver ou rabourer beaucoup.	A cet âge, on ne peut pas cultiver ou labourer beaucoup.
17	Le jeune de trois ans marche en lampant .	Le jeune de trois ans marche en rampant .
18	A partir de 11 ans, c'est l'âge de l'adorescence .	A partir de 11 ans, c'est l'âge de l'adolescence .
19	On connaît la souffrance que nos mamans mènent les jours de la glossesse .	On connaît la souffrance que nos mamans mènent les jours de grossesse .
20	La Mathématique c'est comme une blanche ou une leçon.	La Mathématique c'est comme une branche ou une leçon.
21	Une automobile de marque Benz s'est renversée hier à Rangila .	Une automobile de marque Benz s'est renversée hier à Rangira .

22	Les rebelles du M23 malginalisent la population rutshuroise.	Les rebelles du M23 marginalisent la population rutshuroise.
23	La Mathématique est une science qui nous aide à bien carcurer .	La Mathématique est une science qui nous aide à bien calculer .
24	Il faut travailler ensemble pour la paix.	Il faut travailler ensemble pour la paix.
25	C'est un coupre impori .	C'est un couple impoli .

Tableau 2. Quelques cas d'ethnolectes phonétiques de locuteur rwandophone

Dans le même registre de données présentées dans ce tableau, un étudiant rwandophone, candidat Chef de promotion (CP) en G3 Comptabilité (2019-2020) à l'Institut Supérieur de Commerce de Goma, (ISC/Goma) a dit au cours de sa campagne électorale : « *Comme nous sommes **nombleux**, je vais **toujours instarer re baffre et ro miclo*** ». En français standard, il fallait plutôt dire : « *Comme nous sommes **nombreux**, je vais **toujours installer le baffle et le micro*** ». Cet exemple comporte un autre cas de cliché phonétique spécifique au locuteur francophone d'origine rwandophone. C'est en l'occurrence celui du schwa [ə], aussi « appelé [ə] caduc » parfois, qui désigne la voyelle centrale neutre, notée /ə/ en API c'est-à-dire l'Alphabet Phonétique International du français même si nous n'en avons tenu compte dans le cadre de ce travail, principalement axé aux interférences linguistiques portant sur les consonnes des langues qui nous servent de point d'ancrage empirique pour illustrer le phénomène étudié.

Le cas de l'interférence linguistique de [R]/[l] spécifique au locuteur francophone d'origine rwandophone est un phénomène très complexe car la notion de « crible phonologique » (Troubetzkoy, 1939) ou « surdité phonologique » (Polivanov, 1931) ou encore « assimilation perceptive (Best, 1995) ne suffit plus pour l'expliquer. En effet, le fait pour un locuteur franco-rwandophone de prononcer [R] à la place de [l] et vice-versa alors que le son [l] n'existe pas dans sa L1, le kinyarwanda, constitue un autre phénomène que l'on pourrait aussi étudier. Dès lors que ce locuteur est capable de prononcer le mot « Paul » [pɔl] en [pɔR] en même temps que quelqu'un d'autre appartenant toujours à sa communauté linguistique articulera « Professeur » [pRɔfɛsœR] en [plɔfɛsœR] voire [plɔfɛsœl] impose un requestionnement sur ces notions selon lesquels tout locuteur serait sourd aux sons de la L2 qui n'existent pas dans sa L1 c'est-à-dire sa langue maternelle. Elles sont désormais devenues une hypothèse limitée lorsqu'elles sont éprouvées par ce cas concret relevé dans les énoncés de notre corpus. Une enquête devrait donc être menée afin de déterminer si le cas de l'élève qui articule le mot « Professeur » [pRɔfɛsœR] en [plɔfɛsœl] est extensible à d'autres locuteurs rwandophones du français en vue d'une conclusion beaucoup plus appuyée.

2.3. L’ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur mashiphone et kihavuphone du français

Le « mashi » ou « shi » est une langue bantoue de la zone interlacustre J54. C’est une langue principalement parlée au Sud-Kivu, dans la région du Bushi appartenant aux Bashi, un peuple traditionnellement réparti sur les territoires de Kabare et de Walungu, à l’Est et au Sud-Ouest du lac Kivu. Selon les estimations, le « mashi » compte près de 2 millions de locuteurs (Bashi Murhi-Orhakube, 2005). Par contre, le kihavu (J52) comme langue de la zone interlacustre de la famille des langues bantoues est principalement parlé dans les territoires d’Idjwi et de Kalehe, c’est-à-dire la zone du Buhavu appartenant aux Bahavu, un peuple du Sud-Kivu/RD Congo.

À part les cas d’interférences linguistiques que les locuteurs de ces deux langues partagent avec ceux d’autres communautés ethnolinguistiques du pays, les locuteurs du français issus de la communauté mashiphone ou kihavuphone ont en commun le trait phonétique identique portant sur la consonne occlusive dentale [t] généralement réalisée [tʰ] ainsi que sur l’occlusive bilabiale [b] le plus souvent articulée en fricative bilabiale [β]. Ainsi est-il assez courant qu’un locuteur francophone dont la L1 est le mashi ou le kihavu de prononcer le mot « tête » [tɛt] en [tʰɛtʰ] ou le mot « bébé » [bebe] en [βeβe] au cours de sa prise de parole en français. De quelques énoncés recensés nous pouvons citer :

N°	Énoncé avec trait phonétique du mashi ou du kihavu	Énoncé en articulation standard
1	Thoi, thais-thoi.	Toi, tais-toi.
2	J’ai mal à la thêthe .	J’ai mal à la tête .
3	Cette motho n’est pas neuve.	Cette moto n’est pas neuve.
4	La thêthe me fait mal.	La tête me fait mal.
5	Thorthue thêthue.	Tortue têtue.
6	Je connais chez thoi .	Je connais chez toi .
7	Cetthe femme un joli βéβé .	Cette femme a un joli bébé .
8	Thu es βêthe].	Tu es bête !
9	Thu as une thêthe bien fait he	Tu as une tête bien fait e .
10	Thon thé th’a-th-il ôthé tha thoux ?	Ton thé t’a-t-il ôté ta toux ?
11	Je viens de βukavu .	Je viens de Bukavu .
12	La mère donne le βibéron à son enfant.	La mère donne le bibéron à son bébé .

Tableau 3. Quelques cas d’ethnolectes phonétiques de locuteur mashiphone et kihavuphone

Le cliché phonétique à envisager comme un ethnolecte spécifique au locuteur francophone d'origine mashiphone ou kihavuphone, quoiqu'involontaire, est un remarquable facteur de marquage identitaire mais aussi de dépréciation au sein de l'opinion. Elle constitue l'interférence linguistique la plus symptomatique que l'on colle le plus souvent aux Bashi d'Idjwi et de Kalehe ainsi qu'aux Bashi, aussi bien de Walungu que de Kabare. Pour rappel, au cours de l'année scolaire 2015-2016, un Professeur de Français Mushi, de surcroît Licencié en Français de l'ISP de Bukavu, a été chassé du Groupe Scolaire Lapereaux de Bukavu car les élèves ne parvenaient pas à tolérer son français jugé « mashisé », c'est-à-dire trop affecté d'interférences du mashi, sa langue maternelle. D'ailleurs la variante [ʧh] de la consonne [t] du français existe aussi chez les locuteurs du kiswahili tanzanien. Le cas le plus explicite et qui fait parler de lui pendant un certain temps en RD Congo est celui de l'ancien Président Joseph Kabila Kabange qui a passé une grande partie de sa vie en exil en Tanzanie. Pendant une certaine période de son mandat, son français s'est montré bien affecté de cet accent lié à l'interférence issu du kiswahili tanzanien.

2.4. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur tshilubaphone du français

Le tshiluba de la zone L31a appartient à la grande famille des langues bantoues. Il est encore appelé le « luba-kasaï » ou le « ciluba », l'orthographe dite standardisée. Au Katanga, on parle par ailleurs du « kikaï ». En RD Congo, le tshiluba est une langue parlée dans les provinces du Kasaï-Oriental (Mbuji-Mayi) et du Kasaï Occidental (Kananga). Dans la mosaïque des langues que compte le pays, tshiluba a le statut de langue nationale, aux côtés du lingala, du kiswahili et du kikongo. L'espace du territoire national sur lequel il est parlé forme la zone linguistique tshilubaphone. Au niveau phonétique, l'interférence linguistique la plus saillante chez le locuteur du français ayant eu le tshiluba comme L1 concerne la réalisation de l'occlusive dentale [d] du français en [dʒ] une consonne plutôt alvéolaire affriquée. Beaucoup de locuteurs francophones, au départ tshilubaphones, prononcent le plus souvent le numéral cardinal « dix » [dis] en [dʒis]. Selon le cas, ce son peut aussi être parfois réalisé en [ʒ] pour ainsi fonctionner comme un allophone libre de [dʒ], mais au niveau idiolectal.

Lors du très médiatisé procès de 100 jours qui vient de fondamentalement marquer l'histoire contemporaine du pays, un avocat du prévenu Jamal avait dit dans sa plaidoirie : « *Mon client espère que votre auguste cour s'en tiendra à l'article dix [dʒiz] du code pénal congolais* ». Dans cet énoncé, même la fricative alvéolaire [s] est réalisé [z]. Nous pouvons aussi citer « *Nous dzisons merci* » pour

« *Nous disons merci* ». Par ailleurs, cette variété phonétique d'accent tshilubaphone est au cœur du comique dans les sketches du célèbre artiste comédien Nyaluphar de Kinshasa, tel que cela se manifeste dans ses comédies *Mondimi* mais aussi *Ba cales ya Libala*, pour des expressions ou séquences produites en français dans ses comédies généralement en lingala. Son accent tshilubaphone est en outre manifeste dans certains spots publicitaires qu'il réalise pour des entreprises commerciales voire pour des institutions nationales, telles que la CENI, c'est-à-dire la Commission Electorale Nationale Indépendante lors des campagnes d'éducation citoyenne à la culture électorale.

5. Les ethnolectes au niveau de la variation prosodique

L'étude de l'interférence des aspects prosodiques dans l'organisation rythmique des ethnolectes est une perspective développée, entre autres, par Franck Ramus (1999). Et ils constituent des facteurs de caractérisation des variétés du français. Le rôle discriminant de la prosodie en matière des variétés régionales du français liées à la situation de contact de langues en Afrique repose sur la prise en compte du critère de rythme et de débit car la notion de rythme ne doit pas s'envisager en dehors des effets de débit qui déterminent la variabilité de celui-ci dans la chaîne parlée. Cette question de débit a été étudiée dans son interaction avec le rythme, par de nombreux chercheurs, notamment Brigitte Zellner (1998) qui considère le débit comme « le paramètre qui permet de saisir la dynamique de la parole ».

De façon générale, les locuteurs francophones d'Afrique transposent en français les spécificités prosodiques de leurs langues maternelles. C'est ce qui permet de distinguer les accents congolais des accents burundais, camerounais, ivoiriens, maliens, rwandais, etc. En RD Congo, l'utilisateur transpose, inconsciemment, le système prosodique de sa L1 dans sa façon de s'exprimer en français. De fait, le système du français parlé par les locuteurs congolais est celui d'une prosodie marquée par des traits ou substrats d'une L1 à tons, ce qui entraîne une « accentuation » toujours perceptible et qui se caractérise en « mélodie en vagues » ou en « dents de scie ». Les observations de terrain accessibles font ainsi état d'une partie de langues à débit lent, c'est-à-dire à accent prosodique lourd comme le kinande, le kinyarwanda, le mashi, le kihavu... ainsi que des langues à débit assez rapide c'est-à-dire à accent prosodique fluide comme le lingala, le kiswahili, le téléla, le tshiluba, entre autres. De cette distinction, il ressort le constat selon lequel les langues à débit rapide prédisposeraient le locuteur à un parler assez proche de la variété standard du français, ne serait-ce qu'au niveau prosodique.

À ce niveau prosodique, la notion d'ethnolecte correspond à des clichés ou stéréotypes c'est-à-dire d'accents prosodiques de la L1 qui affectent le comportement langagier du locuteur francophone de la RD Congo. Là aussi, la situation n'est pas moins problématique car à chaque langue correspond un accent prosodique discriminant même si, pour certains cas, certaines langues possèdent un accent rythmique parfois proche de la variété acrolectale c'est-à-dire de la norme du français standard. La variété du français au niveau prosodique dans le périmètre géographique des ethnolectes congolais s'envisage aussi mieux dans son articulation avec la notion de rythme.

Qu'il s'agisse de sa prise de parole en français ou en kiswahili, le Munande, le Congolais d'expression kinyarwanda, le Mushi, le Muhavu... sont bien identifiables à partir de leurs accents prosodiques c'est-à-dire de leur rythme spécifique car le parler de tout un chacun comporte le trait suprasegmental de sa langue maternelle qu'est respectivement le kinande, le kinyarwanda, le mashi, le kihavu, le tshiluba, etc. A l'Est de la RD Congo - en villes de Bukavu et de Goma notamment - l'accent prosodique de quelqu'un est le plus souvent au cœur de plusieurs stéréotypes ou clichés négatifs, parfois enclins au linguicisme ou glottophobie c'est-à-dire une discrimination fondée sur le mépris de la langue ou du dialecte de l'autre.

D'ailleurs, la prosodie à accent ethnolectal est bien exploitée par les artistes comédiens comme ressource langagière d'un comique tendant vers un virage satirique. C'est par exemple le cas de Roi Dja-Dja, Grand-père Pachanga, Cubaka dont les parlers portent l'accent du mashi, Mwanda wa lupala, Kakebe et Mzee Kapalata pour l'accent du kilega, Mukamusoni et Ziriguyu Mathias pour l'accent du kinyarwanda (Sud-Kivu) ainsi que de Kasereka Tshimanga alias Djasa-Djasa pour l'accent, tantôt du kinande, tantôt du kinyarwanda et Mbukuli pour l'accent du kinande, Papa Kopo pour l'accent du kilega (Nord-Kivu). L'imitation de ces ethnolectes par des comédiens relève de ce que le sociolinguiste allemand Auer (2003) appelle « ethnolectes secondaires ». Et c'est cette récupération qui atteste leur existence chez les locuteurs francophones pris comme cas d'illustration. S'il est normal de parler d'un accent rwandais, d'un accent burundais, d'un accent camerounais, d'un accent ivoirien, d'un accent sénégalais, d'un accent malien, d'un accent arabe des certains locuteurs francophones de ces aires géolinguistiques, il faudra par contre parler des accents congolais car chaque langue nationale ou ethnique induit un type particulier d'ethnolecte au niveau prosodique.

4. Les ethnolectes au niveau de la variation syntaxique

Pour tout locuteur francophone non natif, selon le niveau d'instruction ou non, la situation de communication et l'enjeu pragmatique du discours, le processus consiste le plus souvent à réfléchir dans sa langue maternelle pour enfin transposer

l'énoncé en français. C'est ce qui explique la situation de nombreux cas de calques relevés dans certains corpus des pratiques langagières en RD Congo. Résultante du contact entre français et langues locales en présence, cette réalité correspond bien à ce qu'il convient d'appeler ethnolecte syntaxique.

5. L'ethnolecte comme variation syntaxique par calque

Au niveau syntaxique, les calques relevés constituent, pour la plupart des cas, des swahilismes lexico-syntaxiques que nous envisageons comme un phénomène de « *cacologie* » (Dubois, J. *et al.*, 1994 :73) c'est-à-dire une construction syntaxique agrammaticale. Celle-ci consiste en une traduction littérale d'un énoncé swahili en français et débouche *in fine* sur une sorte de « swahilisation » de la langue de Molière. Ces types de calques sont d'ailleurs un mécanisme très productif aussi bien chez des locuteurs ordinaires que chez des artistes comédiens swahiliphones, tel que Pachanga de Bukavu, lorsqu'il dit « *Je vais **marteau** cette ville* » construit sur le modèle du kiswahili « *Nda hama hiyi ville* » pour signifier « *Je vais quitter cette ville* » dont la situation socioéconomique précaire ne cesse d'empirer. En effet, le mot « *hama* » du kiswahili signifie « *marteau* » en français.

Le calque lexical n'est pas à dissocier du calque syntaxique car il affecte bien la structure syntaxique de la phrase énoncée. Des calques syntaxiques comme forme de variétés du français congolais peuvent être illustrés par quelques exemples issus pour la plupart du kiswahili, même si l'on retrouve dans la liste un énoncé pris au cours d'une pratique de classe à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Idjwi, à savoir l'énoncé réalisé par un étudiant de G3 Français-Langues Africaines, demandant l'autorisation d'aller se soulager au lieu d'aisance. C'est l'énoncé numéro 16, « *Je vais à la colline* » (Je vais aux toilettes), dans ce tableau :

N°	Enoncé en français calqué au kiswahili	Enoncé d'origine en kiswahili	Enoncé à la norme standard du français
1	Vous mourez quoi ?	Munakufa nini ?	Quel est votre problème ?
2	L'enseignement m'a déjà quitté sur le cœur.	Kufundisha ilisha nitoka ku roho.	Je suis déjà dégoûté par l'enseignement.
3	Vous me frappez la guerre pour rien.	Munanipiga vita ku bure.	Vous m'en voulez pour rien.
4	Je ne mange pas chez vous.	Sikulake kwenu.	Je ne dépends pas de vous.
5	Cette famille se réussit.	Ile famille inajiweza	Cette famille est riche.
6	Elles sont sur le même homme.	Biko ku mwanaume moya.	Elles sont concubines.

N°	Enoncé en français calqué au kiswahili	Enoncé d'origine en kiswahili	Enoncé à la norme standard du français
7	Elle est déjà partie sur l'homme.	Alisha enda ku mwanaume/banaume.	Elle est déjà mariée.
8	Qui t'envoie sur moi ?	Nani mwenye anakutuma ku miye ?	Pourquoi m'en veux-tu ?
9	Donnez-moi l'argent de loin-loin.	Nipatiye mbalimbali.	Donnez-moi de petites coupures.
10	On va vous fermer.	Batakufunga.	On va vous arrêter.
11	Je suis yeux.	Niko macho.	Je suis très attentif.
12	Il ne faut pas m'habituer.	Usinizoweye.	Il ne faut pas me prendre à la légère.
13	Donnez-moi sur le stylo.	Nipe ku stylo.	Aidez-moi avec un stylo.
14	Il ne faut pas nous passer sur les yeux.	Usitupite ku macho.	Il ne faut pas jouer avec moi/Il ne faut pas nous tromper.
15	Donnez-moi ce stylo que tu écris avec.	Nipatiye ile stylo yenye uko unaandika nayo	Donnez-moi ce stylo avec lequel tu écris.
16	Je vais à la colline.	Naja ekasozi	Je vais aux toilettes.
17	Nous sommes sur les pieds.	Tuko ku migulu.	Nous sommes en train de partir/Nous n'avons plus de temps à passer ici.

Tableau 4. Quelques cas d'ethnolectes syntaxiques par calque au kiswahili

Au cours d'un échange de réclamation par ailleurs, un étudiant de deuxième année de Graduat en Génie électrique au sein de la Faculté de Sciences et Technologies Appliquées de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL/Goma), s'était ainsi exprimé auprès de son secrétaire facultaire en ces termes : « *On m'a donné la mention A sur les TP* ». Ici, le calque syntaxique repose sur l'emploi incorrect de la préposition « sur » en lieu et place de « *aux* ». Or ce phénomène est sans doute dicté par le kiswahili, la L1 de l'étudiant. Dans la même logique, un Professeur au sein de la Faculté de Santé publique et développement communautaire s'était ainsi adressé à un étudiant venu le voir à son bureau sans rendez-vous préalable : « *C'est moi que tu cherches ? Il y a quoi ?* ». De cette réaction à chaud, l'énoncé « *Il y a quoi* » constitue un cas de calque car il relève de la transposition littérale du kiswahili « *Kuko nini ?* » assez courant à Goma comme dans d'autres villes swahiliphones du pays.

De l'ensemble de ces exemples, qui ne sont que des reproductions littérales des expressions du kiswahili d'une part et du kihavu d'autre part, nous pouvons

retenir, entre autres, des calques issus des swahilismes liés à un emploi incorrect des prépositions comme dans « *Donnez-moi sur le stylo* » ou du pronom relatif dans « *Donnez-moi ce stylo que tu écris avec* ». Pour ce dernier cas, l'emploi incorrecte résulte de sa postposition de la préposition « *avec* » par rapport au pronom relatif « *que* » concerné. En ce qui concerne d'autres pronoms relatifs, le cas le plus remarquable est l'emploi endémique, chez beaucoup des Congolais, du pronom relatif « *que* » à la place de « *dont* » comme dans la phrase « *Le problème que tu parles ne me concerne pas* », au lieu de dire « *Le problème dont tu parles ne me concerne pas* », un phénomène que nous constatons dans les pratiques langagières d'un grand nombre d'étudiants. Toutefois, la nature de la plupart de ces calques observés relève de la traduction littérale des énoncés de la langue maternelle congolaise en français. La situation de calques constituerait alors une étape intermédiaire dans le processus d'appropriation de la langue cible.

Ces données constituent des énoncés qui ne peuvent être intelligibles pour tout autre locuteur francophone, non seulement non-swahilophone et non-kihavophone, mais aussi étranger à l'environnement socioculturel des communautés auxquelles ces langues sont identifiables. C'est à cette réalité que réfère le fait selon lequel, « *chaque lecte, idiolecte, ethnolecte, sociolecte, a son propre système ou plutôt ses propres systèmes* » (Blanchet, 1998). Pour une grande partie des locuteurs francophones non natifs en effet, la pratique la plus répandue consiste à réfléchir dans leurs langues maternelles - les langues congolaises en l'occurrence - puis à transposer, presque littéralement, l'énoncé conçu en français. C'est ce qui explique par exemple de nombreux cas de swahilismes dont nous avons parlé dans un corpus de pratiques langagières étudiées, entre autres, dans le champ de l'école à Goma (Mapendano Byamungu, 2020).

4.2. L'interlangue comme formes de variation syntaxique ethnolectale

Ainsi que Laurie Dekhissi (2013 : 26) nous l'explique, « on retrouve au niveau syntaxique des phénomènes d'interlangue », c'est-à-dire caractérisés par l'« introduction dans les énoncés des formes parasitaires » (Goudaillier, 1997 : 100). En d'autres termes, l'interlangue renvoie à un certain « brassage des langues en contact » (Mbow, 2015). Elle s'appréhende comme une des formes de « parlars hybrides » (Queffélec, 2007). Nous empruntons à Jean Dubois *et al.* la définition de la notion d'« interlangue » en tant qu'« elle est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé, fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présence » (Dubois, J. *et al.*, 1994 : 140).

Plusieurs linguistes et sociolinguistes dont François Grosjean, se sont accordés pour distinguer trois types d'alternances de langues, à savoir l'alternance

« intraphrastique » c'est-à-dire la coexistence, à l'intérieur d'une même phrase ou d'un même énoncé, des structures syntaxiques appartenant à deux ou plusieurs langues ; l'alternance « interphrastique » ou « phrastique » c'est-à-dire une alternance de langues au sein des productions d'un même locuteur ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs, au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours ainsi que l'alternance « extraphrastique » c'est-à-dire celle des expressions et citations de type idiomatique ou proverbial comme segments de discours (Zerouali Nafissa, 2009).

Inhérente à la situation de contact, l'interlangue se manifeste sous forme de mélange de langues ou mélange codique et d'alternance codique. Celle-ci se présente à son tour sous les aspects d'interférences et d'emprunts. Dans la mosaïque de langues ayant induit un multilinguisme mal géré (Kilosho Kabale, 2013), et dans le cadre d'un intérêt de la recherche actuelle de plus en plus marqué pour le domaine du contact de langues en francophonie, Makomo Makita 2013 : 58) en est arrivé à proposer l'« *interlangue* » ou « *entrelangue* », en référence à K. Vogel (1995), comme voie d'issue pour sortir de l'impasse qui caractérise la situation sociolinguistique de la RD Congo. En ce qui nous concerne et afin d'illustrer notre propos, nous ne présenterons que des exemples liés à l'alternance codique c'est-à-dire des énoncés dans lesquels le locuteur alterne le français avec d'autres langues en présence sur le territoire congolais. Nous nous sommes ainsi intéressé aux données relevant de l'alternance intraphrastique.

Par exemple, à l'occasion de son anniversaire d'octobre 2020, Madame Madeleine Bukenenge, ancienne élève au Lycée Sainte Ursule de Goma a posté la photo de sa jumelle sur sa page Facebook avec le message ci-après : « *Nous venons de mbali my lipasa ! Elle et Moi* » pour dire « *Nous venons de loin, ma jumelle ! Elle et Moi* ». Dans cet énoncé, la locutrice alterne le français avec deux autres codes, précisément le kiswahili (mbali [loin] et lipasa [jumeau/jumelle]) et l'anglais (my [mon/ma]). Au cours d'une interaction amicale, un étudiant de L1 Droit à l'ULPGL/Goma a dit à son condisciple : « *Cette fille-là ? Iko implie sana. A tout moment anaweza ku kufuck* » pour signifier : « *Cette fille ? Elle très impolie. Elle peut te jeter au placard à tout moment* ». Dans son énoncé, cet étudiant superpose au français deux autres codes, à savoir le kiswahili (Iko, sana, anaweza) et l'anglais (fuck).

Ces types d'énoncés hybrides avaient déjà été relevés aussi par Makomo Makita (2013) et Kaningini Kyoto (2013) :

Je voulais vous dire que nili décider personnellement kukuwa Candidate kwani namutumainia Mungu na na espérer nitafaulu kwa kombo ya Yesu (Makomo Makita, 2013 : 57).

Nili enda ku luka ule type nikakuta alisha fly (Kaningi Kyoto, 2013 : 159).

Dans l'exemple que nous propose Jean-Claude Makomo Makita, la locutrice, candidate aux élections législatives de 2011 en RD Congo, utilise dans son énoncé à dominance française, le français, le lingala et le kiswahili pour déboucher sur une interlangue français-lingala-kiswahili. Le lingala est représenté par le mot « *kombo* » dans l'expression « *Kwa kombo ya Jésus* » signifiant « *Au nom de Jésus* ». Celui de Didace Kaningini Kyoto, à dominance swahiliphone, relève à son tour d'une interlangue swahili-lingala-anglais-français. Ndovya Amundala (2020) nous donne également quelques autres exemples tels que :

Tambi, endaniluhi mon cher ! [tant pis] (p. 139).

Nawaza, il faut niite mwenye iko pale. Mais avant nikuye ku masomo, bilikuwa karibu deux sacs ou 200 kilos (p. 143).

Ndiyo nda recevoir ba membres ya Eglise. Ina lomb au moins trente kilos ya birayi, na cinq mirongo ya muchele, na quatre ya maharagi (p.143).

Au sein de tous ces trois énoncés empruntés au corpus de Ndovya, nous remarquons l'alternance français-kiswahili dans les discours des locuteurs dont les interactions avaient été enregistrées lors de l'enquête. De ce point de vue, l'interlangue français-langues congolaises constitue un cas d'interlecte. Au cours des enquêtes menées auprès des Burundais, Jacques Hatungimana (2004) a pour sa part constaté un contexte de francophonie impressionnante de « parler bilingue » au sein de laquelle le kirundi seconde le français et vice-versa, dans diverses situations de communication.

Conclusion

La pratique du français en RD Congo est aussi problématique que celle de sa norme ainsi que celle de son inscription dans le paysage linguistique du pays, dominé par un multilinguisme complexe qui résulte à son tour de la mosaïque de langues en présence. Bien que notre étude ne consiste pas en une description systématique de toutes les formes de variation du français, elle offre néanmoins des pistes de réflexion nouvelles sur cette notion et qu'il importe d'appréhender en situation de contact avec les langues ethniques de la zone prise en compte. De tout point de vue, les interférences constatées dans le contexte congolais sont dues à la différence des systèmes du français et de la mosaïque de langues de ce pays au profil sociolinguistique complexe. À chaque communauté ethnolinguistique du pays correspond un type de variété phonétique, prosodique, lexicale et syntaxique du français, issue du contact de celui-ci avec la langue ethnique. C'est pourquoi nous avons rentabilisé la notion d'interférences qui est au cœur du contact de langues en contexte plurilingue.

Au terme de la description des certains ethnolectes, il a été établi la facilité pour le reste des locuteurs francophones de la RD Congo à identifier clairement l'accent nande, havu, shi, luba à partir des certaines variables sociophonétiques bien liées à ces communautés ethnolinguistiques. Dans ce sens, au niveau prosodique, le « français congolais » manifeste des traits issus des systèmes tonals propres aux variétés ethnolectales du pays. Au niveau phonétique c'est le phénomène d'interférences alors que sur le plan syntaxique c'est le surgissement de l'interlangue. La présence des traits ethnolectaux dans l'usage du français relève en soi de la variation. La variation ethnolectale envisage ces stéréotypes ethniques dans leur saillance au sein des dynamiques langagières en français. C'est là mettre en évidence les rapports parfois complexes entre les communautés et leur répertoire linguistique. Et le phénomène de diglossie nous semble la variable centrale pour expliquer cette réalité. Ayant comme ancrage le champ sociolinguistique du contact de langues et de la variation en francophonie, cette étude a le mérite d'exemplifier des pistes de réflexion épistémologique sur les facteurs envisageables comme fondements d'une francophonie plurielle. Dans cette optique, l'ethnolecte comme cas d'interférence n'est plus envisagé comme un comportement individuel mais comme le résultat collectif de la situation de contact entre le français et les autres langues nationales ou ethniques dans la pratique du plurilinguisme.

Bibliographie

- Auer, P. 2003. 'Türkenslang' - ein jugendsprachlicher Ethnolect des Deutschen und seine Transformationen. In: Häcki
- Bashi Murhi-Orhakube, C. 2005. *Parlons mashi. République démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.
- Buhofer, A. (éd.): *Spracherwerb und Lebensalter*. Basel (Francke), p. 255-264.
- Barbato, M. 2011. « La sociologie et l'histoire des variétés romanes anciennes ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 53, p. 77-92. [En ligne] : http://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/53/77-92_Barbato_VersionFinale_def.pdf [consulté le 10 octobre 2020].
- Best, C. T. 1995. A direct realist view of cross-language speech perception. En W. Strange (Ed.), *Speech perception and linguistic experience: Issues in cross-language speech research*, p. 171-206.
- Blanchet, P. 1998. *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère*. Louvain : Peeters Louvain-La-Neuve.
- Calvet, L.-J. 1993. *La sociolinguistique*. Paris : PUF.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Dekhissi, L. 2003. *Variation syntaxique dans le français multiculturel du cinéma de banlieue*. Thèse de Doctorat, Université d'Exeter.
- Fesfes, N. 1994. *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse.
- Flydal, L. 1952. « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue ». *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, n° 16, p. 241-258.

- Gadet, F. 2003. « La Variation ». In Yaguello M. *Grand livre de la langue française*. Paris : Seuil, p. 90-152.
- Hadjira Medane. 2015. « L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 31/2015 [En ligne] : <http://journals.openedition.org/tipa/1394>, mis en ligne le 22 décembre 2015 [consulté le 10 octobre 2020].
- Goudaillier, J.-P. 1997. « La langue des cités », *Communication et langages*/112, p. 96-110.
- Hamers, J.F, Blanc, M.1983. Bilinguisme et bilinguisme. Bruxelles : Mardaga.
- Hatungimana, J. 2004. *Langue française et parler bilingue au Burundi*. Louvain-la-Neuve, Belgique: EME Éditions.
- Juillard, C. 2010. « Analyse sociolinguistique du contact entre langues et groupes Joola et Mandinka, à Ziguinchor », *Journal of language contact - THEMA 3*. [En ligne] : www.jic-journal.org [consulté le 14 octobre 2020].
- Kaningini, D. 2013. « Savoirs sur la langue, compétences langagières et modèles didactiques ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.155-165. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/kaningini.pdf [consulté le 26 août 2020].
- Kilosh Kabale, S. 2013. « Comment gérer le multilinguisme et le plurilinguisme dans les universités des Grands Lacs et de l'Afrique centrale. Cas de la RD Congo ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.33-43. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/kabale.pdf [consulté le 15 octobre 2019].
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1994. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Queffélec, A. 2007. « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », *Le Français en Afrique*, n°22, 277-291. [En ligne] : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01364970> [consulté le 12 septembre 2020].
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Lüdi, G. 1991. « Les apprenants d'une L2 code-switchent-ils et, si oui, comment ? ». In *ESF Network on Code-Switching and Language Contact, Papers for the Symposium on code-switching in Bilingual Studies: theory, significance and perspectives*. Barcelone : ESF Scientific Networks, p.47-71.
- Makomo Makita, J.-C. 2013. « La politique linguistique de la RD. Congo à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 45-61. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/makomo.pdf, [consulté le 15 septembre 2020].
- Mapendano Byamungu, J.-C. 2020. « Du jeu de langues aux pratiques langagières à enjeux sociolinguistique, humoristique et pragmatique dans le champ de l'école à Goma/RD Congo ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 9, p. 153-174. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs9/byamungu.pdf [consulté le 10 octobre 2020].
- Moreau, M.-L. 2015 [2008]. *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*. Paris : EME Édition.
- Moussaoui Imane. 2017. *Les interférences linguistiques chez les apprenants de 4e année moyenne*. Mémoire de Master, Université Abou Bekr Belkaid.
- Mbow, F. 2015, Appropriation pragmatique-linguistique des langues en milieu francophone : quelques implications d'une cohabitation efficace. In : Actes du colloque international de *Francophonie et Langues nationales*, Dakar 21-22 novembre 2014, Presses Universitaires de Dakar, Dakar (Sénégal), p.149-159.
- Ndovya, A. 2020. De l'alternance codique à l'alphabétisation actionnelle : contribution à l'optimisation de l'enseignement-apprentissage du français dans les écoles de récupération au Nord-Kivu. Thèse de Doctorat, Université Pédagogique Nationale (UPN).
- Polivanov, E. 1969 [1931]. « La perception des sons d'une langue étrangère », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 4. In : Le Cercle de Prague (Change, 3) Paris, p. 111-114.
- Schmid, S. 2011. « Pour une sociophonétique des ethnolectes suisses allemands », *Revue Tranel (Travaux neuchâtois de linguistique)*, 53, p. 93-109. [En ligne] : <http://linguistica.sns.it/Sociophonetics/home.htm> [consulté le 10 octobre 2020].

Ramus, F. 1999. *Rythme des langues et acquisition du langage*. Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales. [En ligne] : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00242452/document> [consulté le 10 octobre 2020].

Simonin, J., Wharton, S. (dir.). 2013. *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Editions.

Troubetzkoy, N. S. 2005 [1939]. *Principes de Phonologie*. Paris : Klincksieck.

Vézina, R. 2009. *La question de la norme linguistique*. Québec : Conseil supérieur de la langue française. [En ligne] : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnorme-linguistique.pdf> [consulté le 10 octobre 2020].

Vogel, K. 1995. *L'interlangue : la langue de l'apprenant*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Weinreich, U. 1953. *Languages in contact*. The Hague : Mouton.

Weinreich, U., Labov, W., Herzog, M. 1968. Empirical Foundations for a Theory of Language Change. In: Winfred P. Lehmann and Ykov Malkiel (eds). *Directions for Historical Linguistics*. Austin : University of Texas Press, p. 95-195.

Wim Remysen. 2013. « Le français et la variation linguistique » [En ligne] : <https://www.researchgate.net/publication/272175543> [consulté le 15 octobre 2020].

Zellner, B. 1998. *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français. Une étude de cas*. Thèse de Doctorat, Université de Lausanne, Suisse.

Zerouali Nafissa, M. 2009. *Contact de langues dans le message publicitaire radiophonique : Djezzy et Nedjma*. Mémoire de Master, Université Abdelhamid IBN Badis de Monstaganem.

Notes

1. Dans le cadre de la littérature francophone sur la « variation », François Gadet a aussi écrit l'ouvrage *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys, Coll. « L'essentielle ».

2. Lire à ce sujet Ploog, K. 2002. « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », *Cahiers de Grammaire*, 27 (2002), « Questions de syntaxe », p. 77-96.

3. Batiana, A. 1993. Chogobit et/ou gros mots : quelques remarques sur la norme et le lexique du français au Burkina Faso. In : AUPELF-UREF (ed) *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Paris : John Libbey Eurotext, p. 203-212.

4. Gramley, S. *L'histoire de l'anglais : une introduction*, Routledge, New York. Société Linguistique d'Amérique. Ces références ont été prises dans une synthèse en ligne, disponible sur le lien ci-après : <https://www.greelane.com/fr/sciences-humaines/anglais/what-is-language-contact-4046714>, [consulté le 16 octobre 2020].

5. Clyne, M. 2000. « Lingua franca and ethnolects in Europe and beyond », *Sociolinguistica*, n°14, p. 89. Le passage cité relève de la traduction de l'auteure, telle qu'elle a été reprise dans l'article de Harchaoui, S. 2007. « La notion de multiethnolecte dans le contexte scandinave », *Concepts et Languages*, [en ligne] : https://www.academia.edu/13988360/La_notion_de_multiethnolecte_dans_le_contexte_scandinave [consulté le 20 septembre 2020].

6. Quist, P. 2008. « Sociolinguistic approaches to multiethnolect: Language variety and stylistic practice », *International Journal of Bilingualism*, n° 12 (1&2), p. 43-61. Le passage cité dans le corps de l'article relève également de la traduction de l'auteure, telle qu'elle a été reprise dans l'article de Harchaoui, S. 2007. « La notion de multiethnolecte dans le contexte scandinave », *Concepts et Languages*. [En ligne] : https://www.academia.edu/13988360/La_notion_de_multiethnolecte_dans_le_contexte_scandinave [consulté le 20 septembre 2020].